

15<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

15<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

LOT et Départements limitrophes .....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements .....	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
TÉLÉPHONE 31	7 fr.	13 fr.	24 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE  
Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	1 fr. 25
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Le règlement des dettes... — Un socialiste suisse jette un cri d'alarme au sujet des armements allemands. — L'action de Moscou dans l'Afrique du Nord. — Les élections Yougo-Slaves.**

D'une manière générale, on admet que la note anglaise, relative au règlement de notre dette, est satisfaisante.

La forme est aimable, certes ; mais derrière les fleurs le dessin britannique ne varie guère : Le contrat proposé consacrerait la domination financière de l'Angleterre sur l'Europe.

Si les projets de Londres se réalisaient, nous devrions verser à l'Angleterre et aux Etats-Unis une annuité d'un milliard au moins.

A première vue la somme paraît faible dans l'énorme budget de la France. Mais encore, comment obtiendrait-on ce supplément annuel. Par l'emprunt ? Il n'y faut pas compter. Par l'impôt ? Il faudrait bien s'y résoudre. Des inconvénients graves en résulteraient. Ils sont mis en lumière par notre distingué confrère Lucien Romier qui écrit :

« Nous ne pouvons plus, avec le système fiscal en vigueur, accroître l'impôt sans détruire la matière imposable. Déjà pour obtenir un équilibre incertain du budget, force nous est d'escompter les versements éventuels de l'Allemagne. L'impôt français, tel qu'il est établi, repose sur le tribut que paie une minorité de citoyens, et sur la marche des affaires. Or, non seulement le tribut que paie la minorité est déjà trop lourd, non seulement de nouvelles taxes paralyseraient les affaires, et, de même coup, tariraient les recettes, mais notre circulation monétaire ne supporterait pas le prélèvement gratuit d'un milliard à transférer, chaque année, à l'étranger.

La proposition anglaise, si elle était acceptée, nous contraindrait donc, à bref délai, soit à nous déclarer en faillite, soit à établir un système fiscal qui vouerait notre pays à l'asphyxie... »

Et les conséquences de la note Churchill ne s'arrêteraient pas là.

On entend des personnes qui se réjouissent du fait que l'Angleterre consentirait à tenir compte de notre « capacité de paiement ». Ah ! prenez garde ! Qu'est-ce que le contrôle de la « capacité de paiement » d'un pays ? C'est la fin, pour un tel pays, de sa liberté financière, et par conséquent de sa liberté extérieure.

Un exemple ? Eh bien ! si notre « capacité de paiement » était soumise au contrôle de l'Angleterre, nous ne pourrions plus prêter cent sous à la Pologne, sans la permission de ladite Angleterre. Méditez... »

« Un professeur de l'Université de Zurich jette un cri d'alarme sur les armements allemands.

Ce professeur, M. Leonhard Ragaz, s'affirme d'opinion socialiste ; il n'a pas approuvé le traité de Versailles, ce qui dénote une sympathie très mesurée pour la France et l'Entente... »

Raison de plus pour dresser l'oreille au cri d'alarme qu'il jette. Dans sa revue la *Neue Wege*, le professeur zurichois commente les révélations du général Morgan, puis il ajoute :

« Ces révélations sont d'une telle importance pour le sort de l'Europe et du monde entier, que pour tout homme qui a le sentiment de sa responsabilité, c'est un devoir impérieux de les faire connaître, autant qu'il peut le faire... Ne se produira-t-il pas enfin un grand soulèvement des peuples pour conjurer la catastrophe imminente ? Réveillez-vous ! Bientôt il sera trop tard... »

« L'avertissement de ce grand ami de la paix ne sera pas perdu, écrit notre confrère, Albert Sanzède. Il n'est pas de ceux qui disent : « Paix ! Paix ! », là où il n'y a point certitude scientifique et absolue de paix. Ennemi juré de la guerre, professant le sain internationalisme qui la combat non point par la complaisance aux pangermanistes menaçants, mais par l'adjuration aux Allemands de donner l'indis-

cutable preuve de leurs intentions et de leurs actes de désarmement matériel et moral, le noble penseur suisse, seul serf de son âme idéaliste, obéissant uniquement à une conscience austère, dit, à l'heure opportune, la parole de salut pour un monde dont il veut le bonheur sans la dangereuse équivoque profitable au militarisme inassouvi.

« Ils ne douteront pas de sa loyauté, les ouvriers pour le service desquels Ragaz a quitté sa chaire de Zurich, au milieu desquels il a organisé des « settlements », tout un apostolat de vérité et de beauté par lequel il voudrait les élever toujours plus haut !

« Et ce n'est donc pas pour « les capitalistes » que Ragaz jette son cri d'alarme, c'est pour le peuple qu'il aime et pour tous les peuples qu'il veut réveiller avant que soit passée l'heure. »

On n'a pas oublié l'émotion qui s'empara de l'opinion britannique quand fut publiée, à la veille même des élections, la fameuse lettre de Zinovieff qui exposait quelle tactique devait être suivie, d'après la III<sup>e</sup> internationale, par les communistes anglais.

Par ailleurs, on savait que le Comité Exécutif de la III<sup>e</sup> Internationale s'appliquait à « travailler » les milieux musulmans pour tenter d'utiliser les nationalismes locaux contre les puissances occidentales.

La Liberté vient de publier une lettre de M. Zinovieff, président du comité exécutif de la III<sup>e</sup> Internationale, à M. Cachin, député de la Seine, lettre dont elle garantit l'authenticité et qui présente le plus vif intérêt parce qu'elle révèle l'existence d'une sorte de plan de mobilisation communiste à l'effet de provoquer un bouleversement général dans l'Afrique du Nord.

Après avoir rendu hommage au parti communiste français pour « son travail énergique », Zinovieff expose tout un plan d'action.

On peut lire entre autres dans cette lettre :

« La chose la plus importante est que les délégués soient pénétrés de leurs principes révolutionnaires, et qu'ils soient absolument convaincus que le succès final ne sera obtenu que par les armes, car seule une lutte à main armée forcera la bourgeoisie des Etats européens à abandonner leur domination sur le prolétariat et les peuples de l'Afrique du Nord.

« L'IKKI (la 3<sup>e</sup> internationale) se fera un plaisir de fournir une aide matérielle aux organisations qui ont été formées, étant bien entendu, naturellement, que les travailleurs des organisations du nord de l'Afrique prouveront par leurs actions qu'ils sont prêts à combattre activement contre les oppresseurs. »

Et cet appui matériel se manifestera en particulier par l'envoi d'argent : 1 million 1/2 est mis en effet à la disposition du parti communiste français pour armer contre nos soldats les indigènes des Colonies.

L'extrait suivant de la lettre en question ne permet aucun doute :

« Pour les dépenses, en vue de venir en aide aux organisations des travailleurs des colonies, l'IKKI a donné des ordres pour que la somme de 1.500.000 francs soit remise au Comité central du Parti communiste français. Cette somme sera transmise en plusieurs versements au Comité central du Parti communiste français par le camarade Rappoport. »

Tout commentaire affaiblirait la portée d'un tel document !... »

Des élections générales ont eu lieu dimanche dernier en Yougo-Slavie. Elles étaient devenues nécessaires parce que la Chambre Yougo-Slave, la Skoupchtina, était d'une composition si disparate qu'aucune majorité stable ne pouvait s'y constituer.

Ainsi, le président du Conseil, M. Patchich, ne disposait que des 110 voix du parti radical, dont il est le chef ; or la Skoupchtina compte 315 membres.

C'est dire que le Premier Serbe devait à chaque instant compter sur des concours peu sûrs et qu'une crise ministérielle sévissait presque à l'état permanent.

De là, la décision prise en novembre par M. Patchich de procéder à de nouvelles élections.

Ces dernières assurent une petite majorité au parti radical. Avec le groupe des radicaux dissidents, qui obtiennent 21 mandats, M. Patchich pourra compter sur une majorité, faible encore, mais sûre : il disposera de 162 voix sur 315.

Le Premier Yougo-Slave a salué ainsi le résultat des élections de dimanche : « Cette victoire électorale rend maintenant possible une politique nationale saine et ferme. »

Il faut souhaiter que ce vœu se réalise, car l'Etat yougo-slave a grand besoin de stabilité politique.

## Les traitements de fonctionnaires

La Chambre a tranché la question du traitement des fonctionnaires ; tranché, non résolu !... Sur ce sujet, les Débats publient un fillet qui est plein de vérité, hélas ! Qu'on en juge :

« La question des traitements de fonctionnaires ne sera jamais résolue, car chaque augmentation de traitements entraîne une augmentation d'impôts, qui entraîne elle-même une augmentation du coût de la vie, qui entraîne à son tour un nouveau réajustement des traitements, et ainsi de suite, sans qu'il y ait aucune raison pour qu'on s'arrête à un point quelconque. M. Piquemal, ancien dirigeant de la Fédération des fonctionnaires, devenu député communiste, pose comme principe que les fonctionnaires ne réclament en fait aucune augmentation, vu qu'ils demandent seulement que leurs traitements leur permettent de maintenir le train de vie qu'ils avaient autrefois. C'est le raisonnement que font tous les salariés, et il est tout naturel. Malheureusement, les ruines entassées par la guerre, l'appauvrissement économique, plus durable encore, qui tient au manque de main-d'œuvre, le rajeunissement de la production dû à la disparition d'un million et demi de producteurs et aggravé par la journée de huit heures, le poids des impôts qui majore le prix de tout objet de consommation, empêchent que nous puissions, d'une manière générale, vivre tout à fait comme avant la guerre. Chacun le comprend en principe, mais chacun attend que le voisin donne l'exemple des restrictions, et les fonctionnaires ne voient pas de motif pour qu'elles commencent par eux et s'arrêtent peut-être à eux. M. Clémentel a rendu justice à leur discipline, à leur conscience professionnelle, à leur probité traditionnelle, et tout le monde s'associe à cet hommage, mais la difficulté ne porte pas sur leurs mérites, elle porte sur les possibilités du Trésor.

En somme, les propositions du gouvernement et de la commission supposent une dépense supplémentaire annuelle de 1.200 millions. Ceux qui trouvent que ce n'est pas assez se donnent le rôle facile de tout promettre, en laissant aux autres le soin de trouver l'argent. M. Clémentel espère, par des suppressions d'emplois, par des économies diverses, par une plus-value de 100 millions sur les recettes des postes, ramener la dépense à 880 millions. Il n'y faut pas beaucoup compter. M. Piquemal, qui sait à quoi s'en tenir sur les économies réalisables dans les services publics, a insisté cruellement sur l'impuissance de tout espoir d'économies par des réformes et des réductions d'effectifs. Au lieu d'une diminution, il faut s'attendre à une augmentation des agents des postes ; dans l'enseignement, il a protesté d'avance contre toute suppression, vu que l'enseignement congréganiste en bénéficiait. Bien entendu, ce n'est pas dans les chemins de fer qu'il y a des coupes à effectuer, puisqu'on fait tout pour rendre nécessaires quelques milliers d'employés de plus.

« Vous n'avez pas le droit, a-t-il conclu, de faire lire à l'esprit des contribuables l'illusion de 400 millions d'économies. » Il est difficile de dire le contraire. Déjà, on avoue que l'effort demandé au budget cette année ne sera pas le dernier. Admirable prologue aux projets de nouveaux monopoles et d'assurances d'Etat dont les socialistes entendent faire payer leur « politique de soutien ».

## INFORMATIONS

### En Allemagne

La formation du cabinet prussien sera très laborieuse

M. Marx se heurte à de sérieuses difficultés pour constituer le cabinet prussien. Les populistes s'obstinent à lui refuser leur concours, et le parti économique est hostile à la participation d'un seul socialiste. Les socialistes, de leur côté, déclarent que la présence de M. Severing dans le cabinet ne leur suffit pas ; ils réclament encore un autre portefeuille. Toute la droite combat le nouveau cabinet Marx et le *Zeit*, organe de M. Stresemann, lui fait un accueil plutôt froid.

Un Français condamné à Munich

Le tribunal régional supérieur de Munich a condamné à un an de prison le commerçant français Georges Chayn, sous prétexte que ce dernier aurait incité des jeunes gens de Nuremberg à entrer dans la légion étrangère.

Les touristes allemands

Selon les propres indications de la presse allemande parmi les 50.000 touristes présents à ce moment à Saint-Moritz, en Suisse, on compte 600 Suisses, 1.350 Américains et Anglais, et 2.160 Allemands !

### En Belgique

Le baron Coppée paiera 20 millions à l'Etat belge

Le baron Coppée a été condamné à payer 20 millions de francs.

On sait que l'Etat belge avait intenté au baron Coppée un procès en réparation du préjudice causé au pays par la fourniture aux Allemands au cours de l'occupation, de produits ayant servi à la fabrication d'obus. Le procureur général estimait que les produits fournis par les usines Coppée n'étaient entrés que pour un tiers environ dans la fabrication des obus chargés avec ces matières, et demandait en conséquence de réduire les prétentions de la partie civile à 17 millions 860.000 francs. L'Etat belge réclamait 55 millions de francs.

### L'Italie et la question des dettes

La commission exécutive du parti fasciste a discuté jeudi la question des dettes interalliées.

La commission se plaint que les dettes de guerre contractées pour la victoire commune soient considérées comme des dettes ordinaires qu'un pays fait pour ses besoins. Elle proteste contre la séparation de la question des dettes de celle des réparations, car de la sorte ce sont les vainqueurs qui devront payer une véritable indemnité de guerre.

### M. Kellogg et les réparations

Les journaux publient une dépêche de Washington, selon laquelle il serait possible que M. Kellogg, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, fut forcé de donner sa démission avant son entrée en fonctions au département d'Etat, car il va probablement être invité à s'expliquer devant le Sénat sur l'accord de Paris au sujet des réparations et à reconnaître qu'il a accepté des obligations dans le sens que le président Coolidge a indiqué dans sa déclaration.

### Aux Etats-Unis

Depuis que la loi de prohibition est entrée en vigueur aux Etats-Unis, le nombre des tirs a augmenté dans des proportions considérables. Quant au taux de la mortalité due à l'alcoolisme, il est passé de 1,8 par 200.000 habitants en 1921, à 2,6 en 1922, à 3,2 en 1923, et l'on croit que pour l'année 1924 il atteindra 5,6.

M. Coolidge

et la réduction des armements

Le président Coolidge a apposé sa signature au projet de loi navale à laquelle est adjointe la demande de convocation d'une nouvelle conférence pour la limitation des armements.

Un industriel américain réalise en 3 jours, une fortune fabuleuse

Un riche industriel américain, M. William Durant, vient de gagner en quatre jours, à la Bourse, une fortune de 40 millions de francs.

Même à Wall Street, où l'on a vu ces derniers temps des gains considérables réalisés en peu de jours, on considère la chance de M. Durant comme fabuleuse. Il avait acheté en 1923 des actions d'une compagnie métallurgique, alors qu'elles n'étaient qu'à 20. D'une manière tout à fait inattendue elles viennent de monter à 235.

### Le président du Chili à Paris

Le Président de la République avait chargé le colonel Derendinger, de sa maison militaire, de se rendre jeudi à la gare de Lyon pour y saluer à son arrivée d'Italie M. Alessandri, président de la République du Chili.

Le Président Alessandri sera l'hôte de la France jusqu'à lundi, jour où il s'embarquera pour l'Amérique du Sud.

### Accord commercial franco-portugais

Le ministre des affaires étrangères du Portugal a autorisé M. de Fonseca à signer l'accord commercial avec la France.

### Au Maroc espagnol

Au Maroc, la Harka du commandant Varela a fait une excursion, en territoire ennemi. Il s'est approché à peu de distance des rebelles, les postes avancés ont été attaqués et l'ennemi fut durement châtié. Il a laissé douze morts sur le terrain. Les Espagnols se sont emparés d'armes et de munitions, ils ont eu deux tués et des blessés.

Les Tafferist ont accueilli la Harka avec de chaleureuses manifestations de joie.

### Le Congrès socialiste

Le Congrès du parti socialiste qui s'est tenu à Grenoble, a pris fin jeudi soir.

La commission des résolutions fait adopter diverses mesures d'ordre intérieur, notamment : 1. L'autorisation pour les sénateurs socialistes de faire partie du groupe de la Gauche démocratique afin d'avoir des postes dans les commissions ; 2. le programme municipal ; 3. la lutte des commissions intérieures du parti.

La commission des résolutions demandait d'approuver à mains levées l'activité passée du groupe parlementaire.

L'activité du groupe est approuvée par 2.642 mandats contre 143 abstentions.

Est ensuite adopté unanimement le texte relatif à la tactique aux élections municipales.

M. Renaudin présente le rapport sur la réforme électorale. Mais ça ne va pas tout seul. MM. Barabant et Pressemane exposent pourquoi la R. P. ne leur dit rien qui vaille. M. Renaudin évite de leur répondre de pertinente façon, ce que M. Pressemane ne manque pas de souligner.

On décide de passer aux votes.

Voici les résultats : R. P. intégrale, 2.202 mandats pour, 453 contre.

Le Congrès indique, toutefois, qu'en cas de scrutin majoritaire, les élus du parti ne devront se rallier qu'à un système à 2 tours de scrutin. Il y a eu 1.562 mandats pour, contre 884.

Pour le scrutin uninominal, il y a eu 1.595 mandats pour et 672 pour le scrutin de liste.

### Mort d'un sénateur

M. Magny, sénateur de la Seine est décédé à Paris ; il était âgé de 70 ans. Il était sénateur depuis 1914.

### Mort du chansonnier Aristide Bruant

Le chansonnier Aristide Bruant vient de mourir presque subitement d'une maladie de cœur. Aristide Bruant était né à Courtenay (Loiret) en mai 1851. On sait la vogue qu'eut pendant plus de 20 ans, son fameux cabaret à Montmartre.

## Chambre des Députés

Séances du 12 février 1925

MATIN

M. Coty dit que la Chambre a voté le forfait pour les petits commerçants, mais qu'en attendant le forfait contractuel, on leur a accordé un forfait d'office. Il demande si ces petits commerçants, au nombre de un million et demi sont privés du bénéfice du forfait. M. Viollette dit que la Commission des finances demande la suppression du chiffre d'affaires pour les petits commerçants.

M. Clémentel déclare qu'il a prorogé d'un mois la durée du régime forfaitaire d'office.

La Chambre discute l'article 248 bis de la loi des finances, article qui a pour objet de reconstruire la Commission tripartite, dite des économies, chargée de rechercher les économies.

Mais l'article 248 bis est disjoint. L'article 249 porte que les indemnités ou allocations accessoires fixées d'après un pourcentage de traitement continueront à être calculées sur la base des anciens traitements. Cet article est voté. L'article 250 qui prévoit le règlement des indemnités pour charges de famille est voté. L'article 251 qui double le supplément de l'indemnité de résidence à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1925 est voté.

SOIR

La Chambre reprend la discussion du budget. M. Viollette fait connaître que l'article 251 bis porte que l'indemnité de résidence et l'indemnité pour charges de famille constitueront désormais une allocation mobile, des commissions régionales tripartites se réuniront pour constater les variations au coût de la vie. Chaque fois qu'elles auront constaté par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 1925, une variation de 10 0/0, le taux de l'allocation sera majoré de 10 0/0. MM. Chabrun, Piquemal trouvent cette proposition insuffisante. M. Clémentel dit que le Gouvernement ne peut pas faire davantage en raison des dépenses.

La disjonction de l'article 251 bis est prononcée et la chambre vote un crédit de 1 milliard 400 millions pour le relèvement des traitements des fonctionnaires. Sur le chapitre 70 du budget du travail, M. Rouleaux-Dugage demande que l'indemnité de 90 fr., accordée aux familles nombreuses soit portée à 300 fr. M. Clémentel dit que cette augmentation grèverait lourdement le budget et accepte de relever l'indemnité à 180 fr. La proposition de M. Rouleaux-Dugage est renvoyée à la Commission.

La Chambre discute les articles 328 à 332 qui ont trait à l'augmentation des pensions de guerre. L'article 328 porte que les pensionnés de guerre ont droit à un supplément spécial temporaire de pension ou d'allocation, égale à 80 0/0 de la pension actuelle due à un soldat. Les veuves et orphelins ont droit à 60 fr. à l'exclusion des veuves remariées. Les ascendants toucheront un supplément annuel de 80 0/0 de l'allocation dont ils bénéficient.

L'article 328 est voté.

Séance de nuit

La Chambre continue la discussion du relèvement des pensions de guerre. L'article 249 bis porte : « dans la limite des crédits disponibles. » M. About demande la disjonction de cet article. M. Clémentel répond qu'il ne sera pas inscrit au budget plus de 2 milliards et demi pour les pensions, la différence des 4 milliards étant à trouver sur l'emprunt. Il combat la disjonction.

M. Herriot dit que si l'emprunt ne réussit pas, on paiera les mutilés avec des bons. La disjonction est repoussée.

La Chambre décide que les pensions de guerre seront payées soit au moyen des crédits disponibles, soit au moyen de l'emprunt, soit au moyen de bons. Des majorations spéciales seront accordées aux tuberculeux. Un amendement de M. Barillet tendant à permettre aux mutilés de payer les impôts avec les bons, est repoussé par 324 voix contre 221.

La Chambre décide par 314 voix contre 242, que les bénéficiaires de la loi de 1913 sur les familles nombreuses obtiendront des bonifications jusqu'à concurrence d'un crédit de 32 millions.

M. Auriol fait connaître que le total des chapitres du budget pour 1925 s'élève à 34 milliards 177 millions. Ce chiffre est adopté.

## Sénat

Séance du 12 février 1925

M. Lebrun pose une question au Ministre des travaux publics sur les nouveaux tarifs des chemins de fer mis en application au 1<sup>er</sup> janvier 1925.

M. Peytral dit qu'il a prescrit une révision, car, à son avis, la majoration de l'augmentation ne devrait pas dépasser 50 0/0.

La question est ajournée. M. Jeanneney est élu vice-président de la Haute-Cour de Justice.

Le Sénat vote un projet de loi ayant pour but de fixer le contingent des décorations de la Légion d'honneur mis à la disposition des divers ministères. M. Serre soumet un amendement tendant à autoriser des promotions en faveur des commerçants ayant figuré à des expositions à l'étranger. Cet amendement est voté par 213 voix contre 65 et le projet de loi est adopté.

Le Sénat discute le projet de loi tendant à réprimer l'envoi de lettres anonymes. Le délit sera puni de peine correctionnelle. L'article du projet modifié sera retourné à la Chambre pour qu'elle le vote.

## CHRONIQUE LOCALE

### Nous serons bientôt fixés!

La Chambre a voté un projet de loi tendant à provoquer la baisse du prix du pain.

Il faut espérer qu'avant peu, très peu de temps nous allons assister à une baisse considérable.

Dam! L'Office National du Blé qui va être créé est tenu de prendre des mesures appropriées pour remédier à la situation anormale qui existe sur les marchés du blé.

Le projet de loi indique que la réquisition des blés sera faite chez les producteurs et chez les détenteurs.

Allons, ouste! marchons vers la réquisition!  
Mais la réquisition chez le paysan donnera-t-elle, à cette époque-ci, de bons résultats? Cela est moins que probable.

Mais alors, l'Office National du Blé portera-t-il ses investigations chez les détenteurs et autres accapareurs?

Car il est un fait indéniable que nous avons, souvent, signalé, ici même, c'est que la hausse du blé n'est pas due aux paysans, mais aux spéculateurs.

Dans l'œuvre, M. Jean Piot disait, ces jours derniers, avec raison, que d'immenses stocks de blé ont été constitués par les « collecteurs » de grains, qui les feront sortir au compte-gouttes.

Ces « collecteurs » font la hausse et sont les bénéficiaires de la hausse. Le paysan n'est pour rien dans l'élevation constante du prix du blé.

Le paysan subit les cours que lui imposent les collecteurs, et à l'heure actuelle, comme le dit M. Jean Piot, il y a, sur tout le territoire du pays, n'appartenant plus aux producteurs dont ils encombrèrent les greniers, des stocks de blé considérables qui appartiennent à des intermédiaires.

Tout récemment encore, dans ces colonnes, nous avons dit que des courtiers ont acheté des grains dans notre région au mois de décembre à un prix bien au-dessus du cours de cette époque, et que ces grains sont « encore » chez les propriétaires!

Pourquoi ces grains ne sont-ils pas enlevés? Est-ce que l'Office national créé par la Chambre s'occupera de « collecteurs »? C'est que ces « collecteurs » sont les représentants de grandes firmes, et l'on peut être certain, que ces gens-là se tireront d'affaire et que c'est le propriétaire qui aura 500 kilos de blé dans son grenier que l'on poursuivra et condamnera!

Il faut, toutefois, espérer que l'Office national du Blé créé par la Chambre n'aura rien de semblable à ce Bureau permanent qui fut une plaie pour les agriculteurs de France.

Ce fut, alors, le régime de l'inquisition abjecte, parce qu'elle était dirigée par des courtiers qui ne perdaient ni leur temps ni leur peine, à être au service de l'Office national du ravitaillement!

Oui, l'Office national du Blé créé ces jours-ci agira-t-il de la même façon brutale envers les producteurs et laissera-t-il les accapareurs continuer leur trafic, comme cela se passait au temps maudit des Bureaux permanents?

Nous ne tarderons pas à être fixés sur les résultats que produira l'action de l'Office national du Blé.  
Il a une belle œuvre à remplir: c'est de laisser la paix aux paysans, mais c'est de traquer dur les « collecteurs », les accapareurs qui ont râlés les stocks de blé, qui les ont emmagasinés dans des entrepôts ou qui même, les ont laissés en dépôt dans les greniers des paysans.

Mais osera-t-on aller contre ces courtiers qui opèrent pour le compte de riches accapareurs? Souhaitons ardemment que ce ne soit pas le paysan qui écope! Mais nous serons bientôt fixés!

LOUIS BONNET.

### Votes des députés

Sur l'amendement de M. Piquemal tendant à ce que l'augmentation de traitement ne soit applicable qu'aux fonctionnaires ayant un traitement de moins de 15.000 francs, les députés du Lot ont voté: **Contre**.

La Chambre a repoussé l'amendement par 527 voix contre 26.

Sur le renvoi des interpellations de MM. Blaisot et Régis, au sujet des incidents de Marseille, les députés du Lot, ont voté: **Pour**.

La Chambre a voté le renvoi par 323 voix, contre 188.

### Administration

M. Cassagneau, sous-préfet de Pamiers, est nommé secrétaire général du Puy-de-Dôme.

Nos félicitations à M. Cassagneau qui a été secrétaire général du Lot en 1914, et qui a laissé à Cahors de vives sympathies.

### Douanes

Notre compatriote, M. Henri Souillac, de Duravel, vient d'être reçu au concours pour l'emploi de contrôleur des douanes. Nos félicitations.

## Une Industrie à encourager

Cahors — comme le département du Lot, hélas! — ne cesse de décroître. Aucune industrie importante n'a pu se créer, chez nous, pour ramener une prospérité si désirable pour notre ville.

Mais il faut bien reconnaître que chaque fois qu'on essaie de fonder, ici, une industrie, on ne rencontre qu'une... bonne volonté très relative et une aide... négative!...

Quelques uns de nos concitoyens avaient tenté, voilà trois ans, de développer une usine d'appareillage électrique. La Direction technique, pleine de promesses mirifiques, fut une déception pour les organisateurs. Pourtant, ces derniers se refusèrent à abandonner la partie. Ils cherchèrent l'homme compétent qui leur manquait.

Ils eurent la bonne fortune de le trouver et, par une heureuse fusion avec une industrie similaire de Paris, la société première fut relancée sur des bases nouvelles.

Des sacrifices furent nécessaires. On ne pouvait les éviter. C'est un désagrément qui s'oublie si, comme les organisateurs en ont l'espoir, le développement de la nouvelle affaire doit, par la suite, compenser les sacrifices consentis et si l'usine prend un essor sérieux.

Ces deux hypothèses s'affirment comme probables.  
Encore ne faudrait-il pas que des esprits chagrins ou sottement jaloux s'efforcent de créer à l'usine des difficultés injustifiées.

On va affirmant, dans le tuyau de l'oreille du voisin, que « ça ne va pas », que « la culbute est prochaine » que... la litanie est aussi longue que *« bienveillante »*!

Eh bien! non, cela n'est pas. Nous sommes aux sources. Nous voyons. Nous contrôlons et nous affirmons, avec la plus grande énergie, que ça va aussi bien que peut marcher une industrie qui débute dans un pays où l'industrie n'est pas facile.

Nous offrons de prouver aux personnes impartiales, que tout est parfait, en ce moment, dans notre affaire: installation admirable, production intelligente, services commerciaux parfaitement organisés.

Le résultat est dû à la direction active et compétente d'un homme intelligent, très apprécié du personnel et qui doit arriver à d'excellents résultats.  
Il suffit, pour cela, que le recrutement du personnel féminin, pour le montage des appareils, soit assuré d'une façon plus active.

Certes, nous n'ignorons pas que la méthode de travail de cette usine est assez incompréhensible de la population cadurcienne. C'est pourtant la méthode qui donne, ailleurs, dans des usines similaires, à Limoges notamment, d'excellents résultats pour tous. C'est la seule qui se puisse appliquer dans une industrie difficile qui ne permet — en raison de la concurrence étrangère surtout — que des bénéfices infimes sur chaque appareil, ce qui indique qu'il faut arriver à une production intensifiée par une organisationaylorisée, la seule pouvant assurer le succès.

Il importe d'affirmer que les ouvrières sérieuses, si elles doivent accepter une période d'apprentissage, du reste courte, — et d'ailleurs rémunérée à la journée — arrivent à toucher des salaires avantageux.

Nous n'hésitons donc pas à protester avec indignation contre les bruits mensongers qu'on fait circuler.

L'usine fonctionne à la perfection. Le jour où le recrutement de l'atelier de montage sera normal, on peut escompter, avec la Direction actuelle, un résultat réjouissant dont tout le monde, personnel compris, se ressentira.

Il nous a paru utile que ces choses soient dites et affirmées par ceux qui — d'accord avec le personnel en fonction — ont pu apprécier l'amabilité, le tact et la très grande valeur de M. De Raincourt, Directeur et Administrateur-délégué de notre usine: *« l'Eclairage Général »*.

### Les Administrateurs:

M. BOURGAIN, Président du Conseil d'administration et Woog, à Paris.

E. COSSET, à Bordeaux.  
Jules BOUYSSOU, A. COUESLANT et A. FARGE, à Cahors.

### Enregistrement

M. Lavrenche, receveur de 5<sup>e</sup> classe à Castelnaud Montrastier est nommé receveur de 4<sup>e</sup> classe à Bourg St-Maurice (Savoie).

M. Desceour, surnuméraire du Lot, est nommé receveur de 5<sup>e</sup> classe à Belgodère (Corse).

### Hypothèques

Dans la liste des candidats reconnus aptes à l'emploi de commis et de dames employées titulaires d'hypothèques, nous relevons les noms suivants de nos compatriotes:

M. Houlié, à Figeac, avec le n° 32; Mlle Larue, à Gourdon, avec le n° 92; Mlle Delmas, à Cahors, avec le n° 100; Mlle Chapou, à Gourdon, avec le n° 148; Mlle Lafon, à Gourdon, avec le n° 161; Mlle Jardou, à Souillac, avec le n° 167.

Nos félicitations.

### Commissariat de police

Notre compatriote, M. Borredon, d'Orniac Commissaire de police mobile en Tunisie, est promu à la 2<sup>e</sup> classe, et nommé à Bizerte.

### Enseignement primaire

Sont nommés instituteurs et institutrices:

M. Pons, de Larroque-Toirac, à Figeac (adjoint); Mlle Coléda, de Blanzaguet (Pinsac), au Roc; Mme Barelli, institutrice du Loiret, est nommée institutrice stagiaire à Blanzaguet.

### Certificat d'aptitude pédagogique

Ont été déclarés admissibles: M. Vaissières, instituteur à Touzac; Mme Garrigues, institutrice suppléante à Crégols; Mme Coste, institutrice suppléante à Douelle.

## Chronique Quercynoise

### Sur la placette...

Vous vous rappelez la savoureuse chronique consacrée, il y a quelques semaines, par M. Louis Bonnet au marché cadurcien des oies grasses. Le sujet en valait la peine! Avec celles de Périgueux, de Caussade, de Montauban et de Toulouse, il n'est sans doute pas, dans la région, exhibition plus abondante que la nôtre de ventres rebondis et de croupions dodus; aucune, à coup sûr, n'est dotée d'un aussi beau cadre. Cahors expose les corbeilles de succulents volatiles que les campagnes voisines ont gavés pour lui, sur la plus élégante et la plus monumentale de ses places publiques, entre le plein-milieu de son boulevard et la perspective de ses allées, au cœur même du forum, si j'ose dire. Eclatant mais juste hommage à l'habileté des ménagères qui savent nous servir à point pour la cuisson, sous leur manteau de graisse blonde, dans l'armature de planteurs quatriers, ces chefs-d'œuvre de l'art culinaire, les foies gras! Vers ces dépoilées opimes, les truffes exhalent, du fond des musettes et des biscais, leur encens quercinois; la ville entière en est presque aussi fort embaumée que de melons en septembre!

Sans médire de celui qui, d'un bout de l'an à l'autre, tient ses assises devant la Cathédrale, le marché aux oies mérite donc des louanges particulières où le mode lyrique n'est pas déplacé. Mais on trouve encore à Cahors un autre marché qui ne manque non plus ni de saveur ni de pittoresque et possède, par surcroît, une aimable diversité. En hiver, les touristes nous font défaut ou presque. Ils ne voient donc guère la place des Petites Boucheries entre la Tournais et le Carnaval. C'est dommage! Elle les charmerait particulièrement, du moins à certains jours... Si je l'ai dit ailleurs, je le répète avec conviction et avec plaisir, cette place est une des plus originales de Cahors, qui n'en possède pas de banales. Son cercle de hautes maisons de styles divers garde, malgré certains rafistolages, une noble ordonnance d'ensemble. Les rues qui y accourent de tous côtés présentent tout un choix de perspectives mouvementées vers le Boulevard, vers la Cathédrale, et vers le Château du Roi. Sa déclivité enfin, si elle a ses inconvénients au temps d'orage ou de verglas, confère à la placette un cachet à part dont les bambins ne sont pas seuls à jouir, quand ils transforment leurs trotinettes en toboggans à roulettes.

A la belle saison, le carré des Petites Boucheries sert rarement à des négoce de plein air. On y voit pourtant, sur des angles de trottoirs, des paysannes débiter à la louche, le miel doré de leur rucher. Plus tard, lorsque des averse propices ont arrosé les bruyères du frau de Lavercaillère, les champignons font leur apparition. Matin et soir, après l'arrivée des trains, les théories des porteurs de corbeilles gagnent cette place. Ils s'y rangent et exhibent les trésors éphémères de nos châtaignes; les côpes bruns, tantôt ronds et gros à peine comme la demi-sphère d'une balle d'enfant, tantôt plats et larges comme des chapeaux; les oranges, jaunes et luisantes ombrelles de farfadets; les giroles gaurfées, les fragiles mousserons, les rudes langues de bouf et, parfois mais trop rarement, ces morilles qui sont de pures merveilles en dépit de leur mine grise et de leur air souffreteux... Les champignons abondent encore qu'arrivent, avec eux, les fruits nouveaux de l'arrière-saison. Désormais, pendant six mois, les samedis et jours de foire, les Petites Boucheries auront leur marché régulier. Voici d'abord, dans des sacs à froment, les marrons et les châtaignes. Les écoliers qui précèdent viennent de rentrer en classe, adorent en remplir leurs poches en quittant la maison. Une vieille dame en combla non jeune âge, en les décorant du nom prétentieux de « pralines des bois » qui n'ajoutait rien à leur saveur... Si les enfants en sont fiers, leurs parents n'apprécient pas moins ces capsules mordorées éclatant gaiement sous les cendres et offrant leur chair farineuse juste à point pour rendre meilleures les libations de vin nouveau que réclame l'automne...

Les châtaignes ne sont pas toutes croquées et déjà abondent les pommes. Leur règne durera tout l'hiver et davantage. Nous en verrons encore à nos desserts alors que les premières cerises y feront leur timide et coûteuse entrée... Ces abondantes pommes nous arrivaient naguère des plateaux figeacois sur de lentes et lourdes voitures à chevaux. Des camionnettes nous les apportent maintenant à vive allure, sans meurtris-

sure, toutes fraîches sorties du cellier...

Autour des véhicules, caisses ouvertes et sacs étalés forment le carré. Les pommes de Brive parfumées, les luisantes pommes d'Ille, les reinettes fidèles et termes mais dont la seule vue nous met l'eau à la bouche, les court-pendues, les longues, les rondes, les blondes, les rouges, les vertes, les bariolées font rissette au soleil, puis à pleins boiseaux s'engouffrent dans les filets des ménagères accourues, tentées comme notre mère Eve mais sans autant de risques?...  
Pomone se réjouit à ce spectacle. Bonne sœur, elle ne veut pas que Flore malgré la saison, reste tout à fait absente de la fête. Aussi depuis deux ans, nos marchands de pommes nous apportent de quoi orner nos logis autrement que par les pyramides de leurs fruits. Voici le houx verni et gaufré aux baies pourpres; voici le gui aux rameaux pâles et raidés mais tout ruisselants de perles fines. Ces fruits d'hiver valent des fleurs; sous leurs gerbes suspendues, les jeunes filles aiment passer, dans ser aussi, de la Noël au Carnaval...

Au-dessous des camionnettes qui, pour ne point gaspiller l'essence du retour, se chargent de légumes caduciens, une longue rangée de véhicules campagnards étage ses brancards sur la pente de la placette. Bienôt sans doute les caisses riponnées des Ford et des Citroën remplaceront ces carrosseries périmées. Je souhaite que les chevaux-vapeur de l'avenir ne fassent pas disparaître des routes cadurciennes tous les jolis petits ânes qui les parcourent encore... Quels que soient les progrès dont nous menacent les temps prochains, rien ne remplacera les sabots de bois dont voici, à même le sol, tout un étalage. Quelqu'un l'a dit à merveille tout récemment, pour affronter les abondantes bouches quercinoises et garder ses pieds chauds par temps de givre, rien ne vaudra jamais ces « esclots » à la mode d'antan. Ils ont inspiré une de nos plus jolies chansons patoises. Ils en chantent eux-mêmes une de très sonore sur les pavés de nos rues et les planchers de nos fermes. Ce fonnerre domestique, on ne cessera pas de sitôt de l'entendre. Longtemps encore les mêmes pieds sauront se chauffer de cuir verni et danser sur de hauts talons, puis s'enfoncer dans des étuis de noyer ferrés de gros clous et s'y trouver mieux à l'aise... Ce sont des pantoufles que Cendrillon ne perdrait pas sans s'en apercevoir si elle osait encore s'en affubler pour danser la bourrée, entre un fox-trot et un tango!

Eug. GRANGIÉ,

Délégué départemental du T. C. F.

### Un zélateur du tourisme...

Dans son numéro de mardi dernier, le « Journal du Lot » a relaté le décès, à Cahors, de M. Fournieux, receveur des Contributions indirectes en retraite, et exprimé ses sympathies à la famille. Qu'il me soit permis, en m'associant à ces condoléances, d'évoquer un aspect particulier de l'aimable figure qui vient de disparaître. La presse périgourdine le fera sans doute mieux que je ne pourrai le faire, mais non pas avec plus d'émotion...  
M. Fournieux professait le culte des monuments anciens et des nobles paysages de notre région. Le Périgord qu'il habitait d'ordinaire et le Quercy où il passait chaque année plusieurs mois lui paraissaient, avec raison, deux des contrées de France les plus dignes d'être connues. Un des premiers, il comprit la valeur éducative du tourisme et son puissant intérêt économique.

Préchant d'exemple, il fut un des promoteurs du Syndicat d'Initiative de Domme. Grâce à lui et à ses amis, la merveilleuse région de la Dordogne sarladaise jouit de cette propagande qui, seule, touche et décide le grand public en mal de voyages...  
Au cours des années qui ont immédiatement précédé et suivi la guerre, j'ai eu le plaisir de rencontrer M. Fournieux dans les congrès de la Fédération Limousin-Quercy-Périgord. A Limoges, à Brive, à Tulle, à Cahors, le délégué de Domme était, malgré son âge, présent à toutes les réunions.

Il intervenait avec à-propos, sachant concilier dans les motions qu'il présentait l'intérêt général et les vœux particuliers de son groupement. On l'écoutait avec une déférente sympathie.

M. Fournieux possédait, en effet, et à un degré rare, la vertu de la courtoisie, une courtoisie à la mode d'autrefois, discrète, attentive, pleine de ces raffinements que l'agitation actuelle néglige parfois, mais qui n'en parent pas moins le souvenir de ceux qui les pratiquèrent, d'une auréole charmante!

Eug. GRANGIÉ,

Délégué départemental du T. C. F.

### Le Soutien Mutuel

M. Garrigou, Directeur d'école à Montcuq, remplace M. Foissac, Institutrice à Albas, dans les fonctions de Correspondant départemental du « Soutien Mutuel » des membres de l'enseignement primaire public et laïque, pour le Lot.  
Il est rappelé que les adhésions sont encore reçues, à titre de « membres fondateurs », moyennant le versement de la cotisation annuelle de 5 fr., 50.

Le montant du secours journalier, qui sera servi en 1925 aux adhérents privés de leur traitement pour cause de maladie, a été porté à 8 fr. par la dernière Assemblée générale.

### Association des Anciens Elèves du Lycée Gambetta

L'Assemblée générale annuelle de l'Association amicale des Anciens Elèves du Lycée, aura lieu, le samedi 21 février à 17 heures, au Parloir de l'Etablissement.

Le même jour, à 19 heures, le banquet traditionnel réunira anciens et jeunes camarades, au Buffet de la Gare.

### Legs

M. le préfet informe les héritiers inconnus de feu Antoine Issaly, de son vivant demeurant à Gouzac, que, par testament, en date du 24 octobre 1911, M. Issaly, a, entre autres dispositions, légué 200 fr. au bureau de bienfaisance de Gouzac. Les héritiers sont invités à prendre connaissance du testament, en l'étude de M. Durand notaire à Labastide-Murat, à donner leur consentement à son exécution ou à produire leurs moyens d'opposition. Trois actes à ce destinés, devront être adressés à la préfecture du Lot, dans un délai de trois mois à partir de l'accomplissement des présentes formalités, faute de quoi ils ne seront plus recevables.

### Classe 1889

Les Camarades de la classe 1889 qui n'ont pas reçu d'avis individuel, sont informés que le banquet traditionnel est fixé au samedi 21 février, à 7 heures du soir, à l'Hôtel Laroche, près la gare.

Ils sont priés d'adresser leur adhésion, au plus tard jeudi, 19 février, au camarade Dablan, secrétaire général à la mairie de Cahors.

Le Comité.

### Accidents du travail

Le nommé Philippe Rouffie, 42 ans, conducteur à la Compagnie du P.-O., demeurant 9, rue Labarre, était monté dans l'enceinte de la gare sur un wagon, afin de déposer un drapeau pour signaler un train, lorsqu'il a glissé sur la voie et est tombé sur son pied droit replié, se faisant une entorse tibio-tarsienne, se faisant une tuméfaction au niveau de la malote externe.

Cette blessure nécessitera un repos de trois semaines.

Le nommé Louis Mialot, 34 ans, manoeuvre sur les grandes voies de garage du dépôt du P.-O., de Cahors, demeurant 5, rue Brives, peignait la cheminée de la machine 7043, lorsque, en changeant de place, son pied glissa et il tomba sur le tablier de la machine, se luxant le poignet droit et se contusionnant au thorax.  
Il ne pourra pas reprendre son travail avant une quinzaine de jours.

### Le vol de tuyaux

Le Parquet a fait ouvrir une information à la suite du vol de tuyaux et de zinc, commis, ces jours derniers à Cahors.

### Cour d'assises du Lot

La session des assises du Lot (1<sup>er</sup> trimestre), s'ouvrira à Cahors, le lundi, 23 mars, à midi.

### Tribunal correctionnel

Audience du 12 février 1925

### UNE VIEILLE AFFAIRE

Au mois de novembre dernier, comparaissaient devant le tribunal correctionnel, les époux Delcamp-Bourgade de Cazals, qui étaient prévenus d'avoir proféré des injures publiques à l'encontre des époux Parcellé-Deltour de la même commune. La preuve n'ayant point été rapportée que Delcamp Jean, fut présent sur les lieux de la scène, au moment où ces injures étaient proférées, ce dernier fut relaxé, la dame Bourgade Augustine, fut condamnée à 25 fr. d'amende et à 300 fr. de dommages-intérêts.

Aujourd'hui, Delcamp Jean se retourne contre les époux Parcellé-Deltour et leur reproche d'avoir fait une dénonciation calomnieuse, en l'accusant à tort.

Il demande 10.000 francs de dommages-intérêts.  
Le tribunal met hors de cause Parcellé qui bénéficie de la loi d'amnistie et relaxe la dame Deltour et la renvoie sans dépens.

### RELAXÉS

Trois propriétaires de la commune de St-Denis-Catus, MM. Brugalières Henri, Albert Adolphe, et Albert Jean Adolphe, venaient le 7 janvier dernier de la foire de Gourdon où ils avaient acheté chacun un cochon. Au moment de rentrer chez eux, ils mirent dans la même caisse, les trois animaux et M. Brugalières fit enregistrer ce bagage avec son billet personnel et ceux de MM. Albert, ses deux cousins. La compagnie a estimé avoir été frustrée. Le tribunal relaxe purement et simplement, les trois prévenus.

### VAGABOND

Heyd Gustave, 26 ans, boulanger, originaire d'Epinal, a été trouvé en état de vagabondage et dépourvu de carnet anthropométrique. Il est condamné à 15 jours de prison.

### VOYAGE SANS BILLET

Enfin une dame Constans, Maria-Marie, 29 ans, femme de ménage à Cahors, a voyagé le 26 décembre dernier de Cahors à Capdenac, sans billet. Elle est condamnée à 25 francs d'amende.

Audience du 13 février 1925

### Vol

Un jeune mineur de Fumel, com-

paraît devant le tribunal d'enfants sous l'inculpation de vol d'une bicyclette.

Le tribunal a mis l'affaire en délibéré.

### Trouvaille

M. Paul Clary, 9, Bd. Gambetta a trouvé une sacoche contenant un assortiment d'outils d'une certaine valeur.  
La lui réclamer.

### ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 7 au 14 février 1925

### Naissances

Bacou Aline, rue Wilson.  
Ricard Anne-Marie, Bd. Gambetta, 24.  
Iagane Norbert, rue des Boulevards, 9.  
Flaujac Eva, rue Wilson.

### Publications de mariage

Darnis Joseph, menuisier, à Cahors et Jouclas Eugénie, s. p., à Cahors.  
Cantayre Marie, cultivateur, à Caux et Décas Marie, à Merle (Cahors).  
Taut Jean, cultivateur, au Peyrat et Albert Antonia, cultivatrice, au Peyrat (Cahors).  
Besse Jean, propriétaire, à Cahors et Bessières Lucie, propriétaire, à Pradines.

Chaubet Georges, cultivateur, à Foisac et Carbone Lucie, cultivatrice, à Payral.

### Mariages

Conduché Pierre, propriétaire, à Arcambal et Fournié Marie, s. p., à Cahors.

Hernest Laury, propriétaire-agriculteur, à Anglars-Juillac et Cristiani Léontine, s. p., à Cahors.

### Décès

Coudere André, 2 mois, rue Mascoutou, 3.

Fournieux Mathieu, 72 ans, receveur des Contributions indirectes, en retraite, rue Blaquy, 8.

Planio Céline, 63 ans, cultivatrice, à Cabessus-Haut.

Laur Mathilde, 59 ans, s. p., Cours de la Chartreuse.

Laverne Marie, 83 ans, s. p., rue Blaquy, 19.

Toulze Pierre, 65 ans, cultivateur, à la Croix de Fer.

Pastor Miquel, 47 ans, mineur, rue Pt-Wilson.

Delmas Marie, 47 ans, 1, rue Pt-Wilson.

Rodier Marie, 31 ans, comptable, rue Wilson.

## Chronique des Théâtres

Nous rappelons que c'est le SAMEDI 14 FÉVRIER que le Théâtre d'Art et d'Education vient donner sa représentation classique avec *« La Cité et la Fosse de l'Ararat »* au Théâtre Municipal de Cahors.  
C'est une belle soirée en perspective.

## MADAME SANS-GÈNE à Cahors

Comme nous l'avons annoncé, c'est le Vendredi 20 courant qu'aura lieu, au PALAIS DES FÊTES, la représentation extraordinaire de MADAME SANS-GÈNE, laquelle s'annonce comme devant être particulièrement brillante. Le chef-d'œuvre de Victorien Sardou et E. Moreau sera interprété avec la perfection qu'apporte toujours la Porte-St-Martin.

## PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 14 — DIMANCHE 15

Les amateurs d'émotions pourront assister aux aventures de

## LA FILLE DE L'AIR

Grand drame en 6 parties

Le critique de « Cinéma » s'exprime ainsi sur « La fille de l'air »: « Je n'avais jamais vu, je l'avoue, d'acrobaties aussi sensationnelles exécutées dans l'azur par une femme. Costours de force parachevés en premier plan sont uniques et eux seuls méritent qu'on aille voir ce film. »

CHARLEY l'ardente Espagnole comédie (2 parties)

Aubert-Magazine, documentaire

BURIDAN (5<sup>e</sup> époque) ORCHESTRE

Ne pas oublier de réclamer au guichet le samedi soir et le dimanche en matinée et en soirée les billets donnant droit à la loterie gratuite qui sera tirée le dimanche soir.

### UN GROS LOT:

Une Obligation de la Ville de Paris et 50 Pochettes Surprises

## ROYAL-CINEMA

SAMEDI 14 — DIMANCHE 15

**Cylindres à Vapeur**  
Opérations probables au cours de la semaine du 16 au 21 février 1925.  
Réparation de cylindres de matériaux sur les voies désignées ci-après :  
Chemin de grande communication n° 44, de 5 km. 700 à 6 km. 200 (entre Pomarède et Puy-Evêque).  
Chemin de grande communication n° 44, de 9 km. à 9 km. 700 (entre Pomarède et Puy-Evêque).  
Chemin de grande communication n° 44, de 10 km. 100 à 10 km. 300 (à Puy-Evêque).  
Chemin de grande communication n° 1, de 61 km. à 61 km. 800 (entre Gourdon et la Vayasse).  
Chemin de grande communication n° 12, de 61 km. 100 à 62 km. 400 (entre Gourdon et Auniac).  
Chemin de grande communication n° 1, de 3 km. 600 à 6 km. 400 (entre Soucirac et le Pech de Batailles).  
Chemin de grande communication n° 12, de 6 km. 500 à 6 km. 700 (à Russac, Castelnaud).  
Chemin de grande communication n° 12, de 7 km. 500 à 7 km. 900 (à Castelnaud).

### CHRONIQUE SPORTIVE

**AVIRON CAHORISIEN**  
Match du 15 février 1925  
GOURDON I contre CAHORS II  
Pendant que l'équipe I de l'A. C. ira donner la réplique à l'équipe I de Decazeville, l'équipe II recevra sur notre terrain du stade L. Desprats l'équipe première de Gourdon.  
Cette jeune équipe s'est signalée récemment par sa nette victoire sur une équipe militaire du 9<sup>e</sup> de Cahors.  
Que feront nos jeunes en présence des avants très athlétiques de Gourdon ?  
Il faut espérer que s'ils ne parviennent pas à renouveler leur exploit d'il y a un mois à Gourdon, où ils se défèrent aisément de leurs adversaires, leur résistance sera honorable.  
Coup d'envoi : 2 h. 1/2.  
Prix des places : Tribunes, 1 fr. 50 ; Entrées générales, 0 fr. 50.  
Les équipiers sont priés de se rendre à 14 h. précises au stade L. Desprats.

**A. S. P. O.**  
Demain dimanche l'A. S. P. O. de Cahors se rendra à Limoges pour participer au championnat P. O. de C. A. P. O. de cette ville. Ce match est gros de conséquences pour notre onze. Vainqueurs de Limoges, nos jeunes cheminots peuvent espérer se reconstruire à nouveau avec l'A. S. P. O. de Bordeaux qui a encore un match à jouer contre Limoges. Vaincu, notre onze ne pourra poursuivre les championnats. Nos jeunes cheminots partiront avec le ferme espoir de remporter la victoire. Nous croyons qu'ils nous reviendront victorieux, c'est là le vœu de tous les sportifs de notre cité qui comptent sur eux pour amener à Cahors un championnat d'association.  
Rendez-vous de tous les jeunes convoqués ce soir à 9 h. 30, à la gare.

**Football-Association**  
MM. les Membres du Conseil d'Administration de la *Frigate Cadurcienne* sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui samedi 14 février, à 8 h. 30, au siège social, Café du Midi.

**Vélo-Sport Cadurcien**  
Sortie d'entraînement, sous la direction du Capitaine de route, au lieu dit "Le Pas Dunlop". Réunion à 1 h. 1/2 précises devant le siège social : Café de la Promenade.  
Le Capitaine : Amiel.

**Gross Cyclo-pédestre**  
Au départ se présentent : Fontanel, Dumont, Bellan, et Dewillier. Le trajet, bien jalonné, fut couvert en 1 h. 1' par Fontanel. Quatre minutes après se présentèrent à l'arrivée Dewillier et Dumont ; ce dernier au sprint se classe second, laissant à deux longueurs, Dewillier. Bellan se classe quatrième après avoir eu des avaries.  
Ces quatre coureurs appartiennent au Vél Auto Lotais.  
La jeune société sportive commence bien la saison.  
Nos félicitations.

### AMEUBLEMENTS

**V<sup>o</sup> BOUZERAND & BERNÈS**  
31, rue Nationale, CAHORS

**MEUBLES DE TOUTS STYLES**  
Chambres, Salles à manger, Glaces, Cabinet de travail et Petits meubles, Tapis, Sièges, Linoéum et Congoléum.

**Livraison par Autos-Camions**  
dans toute la région

### Arrondissement de Cahors

**Catus**  
Le remords. — Nous avons relaté, il y a quelques jours que des vols avaient été commis s'élevant à une somme de 5.800 francs environ, au préjudice de trois personnes de Catus.  
Une enquête ouverte n'a donné aucun résultat ; mais, ainsi que nous l'avons indiqué, la gendarmerie reçut, un jour, une lettre dans laquelle se trouvait une somme de 1.100 francs environ.  
Puis de remords, le voleur remboursait.  
Mais il y a mieux : ces jours derniers, le curé de Catus recevait une lettre contenant une somme de 4.000 francs, dans laquelle l'expéditeur indiquait qu'il remboursait une partie des sommes volées.  
Il ne reste plus qu'une somme de 800 francs à récupérer.

**Cazals**  
On en est l'électrification ! — De divers côtés on nous demande où en est cette question si importante pour notre région et qui à un moment donné semblait si près d'être réalisée.  
Nous devons à la vérité de faire connaître que des difficultés imprévues ont surgi au cours des formalités préliminaires à remplir, qui sont venues paralyser en quelque sorte les efforts et le dévouement des promoteurs de ce beau projet.

Il y a eu d'abord des détracteurs systématiques, éternels mécontents, qui ont critiqué le projet comme étant trop onéreux pour les communes ; il y a eu ensuite le refus du concessionnaire d'exécuter les clauses du cahier des charges sous le prétexte qu'il ne pouvait obtenir officiellement et légalement la gratuité des supports, mais en réalité plus ou moins avantageuses.  
Des réunions ont eu lieu ; des démarches ont été faites ; des menaces de procès ne semblent pas devoir décider la Société de Luzoch à exécuter les conditions qu'elle avait pourtant acceptées. Et pendant ce temps-là, les populations s'impatientent, avec juste raison d'ailleurs, et se plaignent des municipalités et des délégués du Syndicat intercommunal, ce qui n'est pas aussi raisonnable. Il serait bon en effet que les populations sachent que si officiellement il est fait de beaux discours en faveur de l'électrification des campagnes, les communes ou Syndicats se trouvent en face de difficultés nombreuses que l'Administration compétente ne s'efforce guère d'aplanir.

On nous dit qu'une rencontre des délégués des communes et du représentant de la Société doit avoir lieu prochainement dans le cabinet de M. l'ingénieur chef du contrôle électrique, en vue de rechercher un terrain d'entente, sans doute sur de nouvelles bases.  
Espérons que les nouvelles propositions seront acceptables et raisonnables, mais de toutes façons il y a lieu d'en finir, et une décision ferme devra être prise ce jour-là, ou en tous cas à bref délai, afin qu'en cas de nouvel échec, les communes puissent reprendre leur entière liberté d'action.  
Nous croyons savoir que des offres sont sur le point d'être faites à certaines des communes actuellement engagées ; il importe donc qu'en cas de défaillance de la Société concessionnaire, ces offres puissent être faites d'une façon ferme. La comédie a assez duré : il faut aboutir !

### Arrondissement de Gourdon

**Gourdon**  
Dans les hypothèques. — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Chappou, Jardou, Lafon et Larue, employées auxiliaires à la conservation des hypothèques de Gourdon viennent d'être définitivement admises au concours pour l'emploi de dames employées titulaires.  
Toutes nos félicitations.

**Pharmacie ouverte.** — C'est la pharmacie Meulet qui assurera le service après-demain lundi, 16 courant.

**Tombola.** — La tombola organisée par le Comité du dispensaire antituberculeux sera tirée le dimanche 22 courant.

**Elle réussit à merveille.**  
Tous nos compatriotes s'empres- sent d'accepter les billets qui leur sont offerts par de gracieuses demoiselles en raison du but philanthropique de l'œuvre patronnée.

**Obsèques.** — M. Bouzon Louis, 75 ans, serrurier, avenue Cavaignac a été accompagné à notre nécropole par un cortège imposant de la population gourdonnaise. C'était un bon ouvrier, et un brave homme qui était vice-président de la société de secours mutuels de St-Eloi depuis de longues années.

**Nos condoléances à la famille.**  
Gourdon contre Cahors. — Les équipes de Gourdon et de Cahors se rencontreront demain dimanche, dans la cité cadurcienne, en un match amical.

**Savillac**  
Le chemin de l'Ermitage. — Il y a longtemps de cela pour ne pas dire depuis toujours, le chemin dit de l'Ermitage a été fréquenté au printemps, en hiver aussi surtout en raison de son heureuse exposition au midi ; nos ancêtres aimaient à y stationner, à y flâner vu sa situation exceptionnelle.

Depuis quelque temps, ce chemin est devenu presque impraticable à cause du dépôt des ordures et boues de la ville ; à chaque pas on y rencontre, des chiffons, des bouts de papier crasseux, des boîtes de conserves qui sont projetés une fois ou l'autre par les passants ou les animaux dans les propriétés situées adossées.

Au point de la jonction de ce chemin avec la route départementale n° 8 de Payrac à Fumel, les débris et décombres de toutes sortes y sont à foison.

Ce coin de paysage suburbain est devenu d'une sale et sans nom. Nous signalons cet état de choses à l'autorité compétente. Un simple coup d'œil suffira pour donner raison à ceux qui observent et jugent que cette situation ne peut durer plus longtemps sans compromettre la sécurité des véhicules qui passent sur le dit chemin et l'esthétique de notre cité.

**Dégagnac**  
Une bonne œuvre. — Un bien brave homme, Jach Jules, vient de mourir à Poudens.  
Infirmes depuis longtemps et n'ayant dans son entourage, pour lui donner les soins nécessaires par son état, que des étrangers, Jach a fait appeler dimanche, quelques heures avant de mourir, un notaire et a donné la totalité des biens, meubles et immeubles dont il disposait, à sa jeune bonne, Mlle Delfort, de Dégagnac et a fixé le salaire du domestique à une somme supérieure à celle qui avait été convenue.

L'important héritage que recueille, Mlle Delfort, comme récompense de son dévouement, prouve péremptoirement que sur la terre, la vertu est logiquement et utilement récompensée !... par la philanthropie.

**St-Germain**  
Soirée artistique et récréative. — Dimanche dernier 8 février il fut donné à St-Germain, de goûter la saine distraction d'une belle soirée artistique organisée par la Société sportive « La Fortunière » de Labastide-Murat. Malgré la pluie qui la contraignait et retenait le public des communes voisines, la soirée fut réussie en tous points et c'est devant une salle comble que les acteurs se firent applaudir et bisser. Ici nous ouvrons une parenthèse pour féliciter les acteurs de La Fortunière qui,

### Arrondissement de Figeac

**Figeac**  
Nécrologie. — Nous apprenons le décès de notre compatriote M. Louis Laborie de Larigaldie âgé de 56 ans. Sous-Préfet de Saverny (Bas-Rhin), M. Laborie avait été avocat à Figeac. Nos sincères condoléances à la famille.  
Nomination. — Par arrêté de M. le Préfet du Lot, M. Pons, Insituteur

à Larroque-Toirac est nommé instituteur à Figeac à partir du 1<sup>er</sup> février 1925 en remplacement de M. Labarrière.

**Etat civil du 6 au 15 février.** — Décès : Hernandez Juan, 23 ans ; Pradié Camille, 12 jours.

**Probité.** — Jeudi 12 courant Mme Marie Vernet, laitière à Marsal, banlieue de Figeac, en se rendant à la ville pour y faire sa distribution habituelle de lait a trouvé sur son chemin un portefeuille renfermant un livret militaire et une carte d'identité 459, au nom de Larigaudière Jean-Paul à Lyon, 5 Place du Marché. Elle s'est empressée de la déposer au Commissariat de police.

**Société de Chasse St-Hubert.** — La battue au sanglier qui avait été organisée pour dimanche dernier 8 courant, n'ayant pu avoir lieu par suite du mauvais temps a été reportée à dimanche prochain 15 courant. Réunion à 6 h. 30 en face du Palais de Justice.

**Service pharmaceutique.** — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Barlat, rue Gambetta.

### Arrondissement de Gourdon

**Gourdon**  
Dans les hypothèques. — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Chappou, Jardou, Lafon et Larue, employées auxiliaires à la conservation des hypothèques de Gourdon viennent d'être définitivement admises au concours pour l'emploi de dames employées titulaires.  
Toutes nos félicitations.

**Pharmacie ouverte.** — C'est la pharmacie Meulet qui assurera le service après-demain lundi, 16 courant.

**Tombola.** — La tombola organisée par le Comité du dispensaire antituberculeux sera tirée le dimanche 22 courant.

**Elle réussit à merveille.**  
Tous nos compatriotes s'empres- sent d'accepter les billets qui leur sont offerts par de gracieuses demoiselles en raison du but philanthropique de l'œuvre patronnée.

**Obsèques.** — M. Bouzon Louis, 75 ans, serrurier, avenue Cavaignac a été accompagné à notre nécropole par un cortège imposant de la population gourdonnaise. C'était un bon ouvrier, et un brave homme qui était vice-président de la société de secours mutuels de St-Eloi depuis de longues années.

**Nos condoléances à la famille.**  
Gourdon contre Cahors. — Les équipes de Gourdon et de Cahors se rencontreront demain dimanche, dans la cité cadurcienne, en un match amical.

**Savillac**  
Le chemin de l'Ermitage. — Il y a longtemps de cela pour ne pas dire depuis toujours, le chemin dit de l'Ermitage a été fréquenté au printemps, en hiver aussi surtout en raison de son heureuse exposition au midi ; nos ancêtres aimaient à y stationner, à y flâner vu sa situation exceptionnelle.

Depuis quelque temps, ce chemin est devenu presque impraticable à cause du dépôt des ordures et boues de la ville ; à chaque pas on y rencontre, des chiffons, des bouts de papier crasseux, des boîtes de conserves qui sont projetés une fois ou l'autre par les passants ou les animaux dans les propriétés situées adossées.

Au point de la jonction de ce chemin avec la route départementale n° 8 de Payrac à Fumel, les débris et décombres de toutes sortes y sont à foison.

Ce coin de paysage suburbain est devenu d'une sale et sans nom. Nous signalons cet état de choses à l'autorité compétente. Un simple coup d'œil suffira pour donner raison à ceux qui observent et jugent que cette situation ne peut durer plus longtemps sans compromettre la sécurité des véhicules qui passent sur le dit chemin et l'esthétique de notre cité.

**Dégagnac**  
Une bonne œuvre. — Un bien brave homme, Jach Jules, vient de mourir à Poudens.  
Infirmes depuis longtemps et n'ayant dans son entourage, pour lui donner les soins nécessaires par son état, que des étrangers, Jach a fait appeler dimanche, quelques heures avant de mourir, un notaire et a donné la totalité des biens, meubles et immeubles dont il disposait, à sa jeune bonne, Mlle Delfort, de Dégagnac et a fixé le salaire du domestique à une somme supérieure à celle qui avait été convenue.

L'important héritage que recueille, Mlle Delfort, comme récompense de son dévouement, prouve péremptoirement que sur la terre, la vertu est logiquement et utilement récompensée !... par la philanthropie.

**St-Germain**  
Soirée artistique et récréative. — Dimanche dernier 8 février il fut donné à St-Germain, de goûter la saine distraction d'une belle soirée artistique organisée par la Société sportive « La Fortunière » de Labastide-Murat. Malgré la pluie qui la contraignait et retenait le public des communes voisines, la soirée fut réussie en tous points et c'est devant une salle comble que les acteurs se firent applaudir et bisser. Ici nous ouvrons une parenthèse pour féliciter les acteurs de La Fortunière qui,

tel des professionnels arrivèrent si l'on peut ainsi dire, avec armes et bagages. Et en peu de temps une salle vide était transformée en salle de spectacle fort gentiment présentée. Cette rapidité dans l'exécution des préparatifs a été très remarquée chez nous et faisait l'objet de commentaires flatteurs à l'adresse de La Fortunière.

Au lever du rideau, la troupe se présente en maillot jaune et noir (couleur de la Société) et chante un très joli chœur sportif, sur l'air « Quant on vient en permission » Superbe début qui provoqua l'enthousiasme du public qui applaudit sans ménagements.

Ensuite c'est la première pièce : « Le Devoir » fort bien rendu et où tous les acteurs ont montré qu'ils étaient bien à leur place. Du reste les applaudissements répétés de l'auditoire en disaient plus long que ce que nous pouvons écrire.

La chasse-pièce humoristique où Mirliflon en Tartarin de Tarascon raconte ses prouesses cynégétiques. La scène se termine par un ravissant chœur de la troupe chanté dans un ton parfait qui impressionna la salle qui applaudit.

« Miquelou » jolie petite chansonnette patoise sportive, composée nous dit-on par un acteur de La Fortunière qui déride les plus réfractaires et qu'on ne se lasse jamais d'entendre. L'auteur ne doit pas plaindre sa peine de l'avoir composée car il en est payé par un éclatant succès.

Puis, pour terminer, le clou de la soirée, la fameuse pièce : « L'Ouzherzo », jolie, très jolie scène couleur locale qui se passe dans une auberge de chef-lieu. Ici Gaspar, Julien, Pierron, Miquelou, excellent et brillent dans leurs rôles respectifs. Les couplets qui émaillent la scène sont enlevés avec un brio superbe et les chœurs magistralement chantés dans une intonation parfaite complètent admirablement l'ensemble. En résumé, belle pièce hilarante, c'est vrai, mais où la bonne morale n'est pas exclue et pousse à l'amour du pays natal, de ce pays natal que Gaspar ne veut pas quitter pour la ville fiévreuse.

Les applaudissements répétés et les bis ont souligné la faveur qu'elle a eue dans le public qui s'est retiré émerveillé.

**Souillac**  
Probité. — Le jour de la foire de Souillac, le jeune Louis Coulié, a trouvé sur la voie publique un portefeuille contenant une somme assez rondelette qu'il s'est empressé de remettre à M. le premier adjoint de Souillac.

Nous adressons au jeune Coulié nos sincères félicitations pour son acte.

### DEPÊCHES

Paris, 11 h. 40.

**Obsèques de M<sup>r</sup> Demange**  
Les obsèques de M<sup>r</sup> Demange ont eu lieu aujourd'hui à l'Eglise St-Nicolas-du-Charbonnet. Le deuil était conduit par le fils et le petit-fils de l'avocat. Dans l'assistance on remarquait MM. Renoult, Moro-Giafferri, Raoul Peret, Klotz, Henri Robert, Joseph Caillaux, le colonel Dreyfus, Poincaré, Millerand. L'inhumation a eu lieu à Versailles.

**Le raid Goys-Vuillemin**  
L'indépendant des Pyrénées Orientales annonce qu'en atterrissant à Perpignan les aviateurs Goys et Vuillemin déclarèrent n'avoir aucune confiance dans leurs appareils.

**La catastrophe de Dortmund**  
Les communistes de Dortmund exploitent la catastrophe minière. Ils essayent de provoquer la grève générale des mineurs. Ils réclament l'arrestation des Directeurs des mines de la Société Gelsenkirchen.

### A LA CHAMBRE

Ce matin à la Chambre, présidée par M. Pouilloux-Lafond, on aborde la discussion de la Loi de finances. M. Violette, rapporteur général, présente le rapport de la Commission des finances. Il annonce que le budget de 1925 accuse plus de 5 milliards 1/2 de ressources nouvelles.

**Les pileurs de trains**  
De Châteauroux : On arrête trois conducteurs de trains de la G<sup>e</sup> d'Orléans qui pillaient les colis en cours de route.

**Les changes montent !**  
Les changes à 11 h. 30 sont : La livre, 91,80 et le dollar à 19,24.

### LA PHOSPHORE BARNAL

Médication iodofanée phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue  
Prix du Flacon : 40 francs  
UN SEUL MODÈLE DE FLACON  
GRANDEUR UNIQUE  
vente dans toutes les Pharmacies

### BIBLIOGRAPHIE

**LE PARLEMENT ET L'OPINION**  
La question financière domine aujourd'hui toutes les autres. Comment allons-nous sortir de l'impasse où nous sommes ? Quelles sont les idées de nos législateurs à ce sujet ? Quelle solution envisagent-ils ? Le Parlement et l'Opinion expose cette semaine le programme financier des socialistes.

Par ce document on se fera une opinion de la partie la plus agissante et la plus influente de la majorité gouvernementale.

**Entreprise Générale d'Electricité**  
Electricité dans toutes ses applications  
FORCE-LUMIÈRE (Basse et Haute Tension)  
**BARTHÉLÉMY**  
Mécanicien-Electricien  
109, Boulevard Gambetta — CAHORS

**GRAND DÉPÔT DE MOTEURS**  
MARQUE LEROY  
de 2 à 16 chevaux avec réducteur de vitesse pour transformation de toute pompe à bras  
SPÉCIALITÉ DE GROUPES MOTO-POMPES  
ELECTRIQUES ET A ESSENCE  
pour arrosage et élévation d'eau de tous débits avec aspiration de 9 mètres  
RÉPARATIONS DE POMPES en tous genres  
ATELIER DE BOBINAGE  
Travail Soigné  
Prix défiant toute concurrence à qualité égale  
Demander Devis pour tous Travaux

### CHANGEMENT DE DOMICILE

A dater du 1<sup>er</sup> Mars prochain, l'Etude de M<sup>r</sup> BOYER, Huissier à Cahors, sera transférée RUE BLANQUI, n° 4, attenant à l'Hôtel de Vente.

### MINISTÈRE DE LA GUERRE

SERVICE DU CHAUFFAGE

Adjudication à l'Hôtel de Ville de TOULOUSE, le Vendredi 6 mars 1925, à 15 heures, de la fourniture des combustibles minéraux nécessaires aux corps de troupe du 17<sup>e</sup> C. A. du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre 1925.

Le Cahier des charges spéciales est déposé à la Sous-Intendance des Substances, Casernes Clavel, à TOULOUSE, et dans toutes les Sous-Intendances du 17<sup>e</sup> C. A.  
Pour tous autres renseignements, consulter les affiches.

### ON DEMANDE

DEUX APPRENTIS, 14 à 15 ANS  
Début 4 Francs par jour  
et DEUX BONNES PIQUEUSES  
à la Manufacture de Chaussures de la  
CARDONNERIE GÉNÉRALE  
QUAI DE REGOURD, 6

### A CÉDER

Portefeuille de Représentant  
1<sup>eres</sup> MARQUES DE  
Cognac, Armagnac, Rhum, Vins de liqueur  
Vieilles Maisons bien achalandées  
MINOTERIE et RÉFÉRENCE de 1<sup>er</sup> ordre  
Bonnes Conditions  
S'adresser :  
15, rue Saint-André, CAHORS

### DES OUVRIÈRES

pour  
le Pelage des Truffes  
sont demandées d'urgence,  
même pour la 1/2 journée  
S'adresser : 3, Cours de la Chartreuse

### On demande une jeune Employée

Connaissant la Machine à Ecrire  
Doks de l'Alimentation, CAHORS

### A VENDRE

Foin et Paille  
A. Teyssède, rue de la Chartreuse  
CAHORS

### PERDU

Il a été perdu un carnet de poche noir, marqué au nom de BOURRIANES, contenant des Notes de Travail Prière de le rapporter au « Café de la Paix », place St-Maurice. Récompense assurée.

### La 6 HP Renault

4 PLACES, Frein sur les 4 roues



Tous ceux qui désirent acheter une Automobile sont invités à l'essayer. Ils seront surpris de son rendement qui égale certaines 10 HP. Elle est économique, l'impôt minime, le confortable parfait, son prix très intéressant : 16.500 prise à l'Usine. L'Agent se rendra sur place sur simple invitation pour les essais et sans engagements.

**FAUGE, Autos, 49, Bd Gambetta, CAHORS**  
LIVRAISON RAPIDE

### Après la Grippe

Comme après toute maladie les médecins conseillent toujours de se fortifier pour remettre en état l'organisme affaibli. La meilleure façon consiste à acheter un flacon de Quintonine et à le verser dans un litre de vin de table. Instantanément on obtient un litre d'excellent vin fortifiant qui redonne l'appétit et qui rend rapidement la force et la santé. Le flacon, dose pour un litre de vin : 3 fr. Pharmacie Oriac à Cahors.

### Eczémas :: Dartres

Ulcères varicelleux, Démangeaisons, Croûtes laiteuses, Maladies de la Peau et AFFECTIONS DU SANG  
Soulagement immédiat et guérison par le  
DÉPURATIF LATAPIE  
Ph<sup>o</sup> RAYNAL, Cordes (TARN)  
Envoi 1<sup>er</sup> Sirop Pommade contre mandat 15/12 Ph<sup>o</sup>

### A LA CROIX DE MALTE

**M<sup>o</sup> Coudero fils**  
EBBISTE-SCULPTEUR  
6, Place St-James — CAHORS  
Sculpture — Gravures  
Garniture et rainage de Fauteuils  
Fabrique de Sommier  
Spécialité de réparations de Meubles anciens et modernes  
Fabrication de Fauteuils bergères, Chaises et Stalles  
Reproduction d'après modèle  
ACHAT ET VENTE D'ANTIQUITÉS

### PÂTISSERIE SUISSE

Ancienne Maison LUTZY-GUILLORE-ALADEL  
**M. SALABERT S<sup>r</sup>**  
rue Maréchal-Foch, CAHORS

M. SALABERT, ancien pâtissier à Puy-Evêque et à Gramat, a l'honneur d'informer les nombreux clients de la Maison qu'il continue à exploiter le fonds de PÂTISSERIE SUISSE de M. ALADEL et qu'il s'efforcera de conserver la bonne renommée de la Maison en confectionnant une pâtisserie exquise avec des produits de premier ordre.  
Spécialité de coques de Gramat  
Truffes et petits Rocamadour

### MEUBLES

**E. COMBROUSE Fils**  
(Ancienne Maison CAPMAS)  
3, rue Maréchal-Joffre, — CAHORS

Grand choix de Meubles en tous genres, Chambres à coucher, Salles à manger, Buffets de cuisine, Buffets vitrine, Lingères, Armoires à glaces, Lits bois, Lits fer et cuivre, Sommier, Matelas, Chaises, Fauteuils, Glaces encadrées, Fourneaux de cuisine, etc., etc.

### A des prix défiant toute concurrence

### AVIS

Mme veuve GOR a l'honneur d'informer le Public qu'elle se met à sa disposition pour faire la réparation de tous Articles de Voyage.  
(S'adr. 10, rue des Boulevards, de midi à 2 h.)

### A VENDRE

VOITURE A 4 ROUES  
En très bon état  
S'adresser au Bureau du Journal

### BONNE NOURRICE

Donnerait 2 tétés par jour  
POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER  
21, rue St-Urcisse, CAHORS

### TRICOTEUSES

rondes et rectilignes toutes jauges. Laines, cotons, fils, prix de gros. Cat. Echant. Apprent. Grat. S'adr. LA LAEORIEUSE, 35, Cours Pasteur, BORDEAUX.

### A VENDRE

TERRAIN DE CONSTRUCTION  
AVENUE DE LA GARE, n° 4  
S'adresser à  
Mme LABRO, rue Fénélon, n° 1

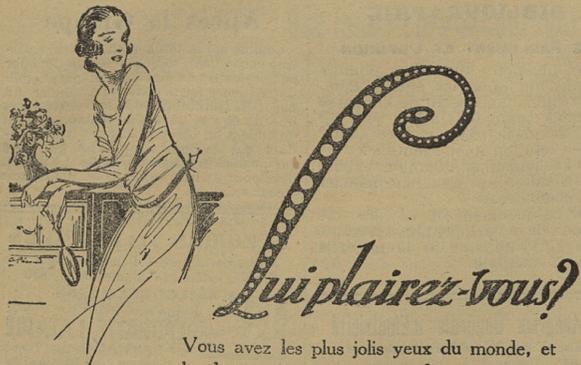
### La 6 HP Renault

4 PLACES, Frein sur les 4 roues



Tous ceux qui désirent acheter une Automobile sont invités à l'essayer. Ils seront surpris de son rendement qui égale certaines 10 HP. Elle est économique, l'impôt minime, le confortable parfait, son prix très intéressant : 16.500 prise à l'Usine. L'Agent se rendra sur place sur simple invitation pour les essais et sans engagements.

**FAUGE, Autos, 49, Bd Gambetta, CAHORS**  
LIVRAISON RAPIDE



**Lui plairez-vous?**

Vous avez les plus jolis yeux du monde, et le plus gracieux sourire quand vous pensez à "Lui". Mais le teint? Avouez que le teint ne vous satisfait pas, et que vous songez à le relever d'une pointe de rouge...

A l'avenir votre teint ne vous donnera plus d'inquiétude car vous emploierez régulièrement le Savon Palmolive, garanti sans suif.

Vous vous masserez légèrement avec la mousse d'huiles de Palme et d'Olive qu'il produit. Cette mousse pure et vivifiante nettoie à fond les pores encombrés d'impuretés, elle adoucit toute irritation. (Rincez ensuite à fond et séchez sans frotter.)

Peu à peu votre peau deviendra lisse, transparente, limpide, vos vraies couleurs apparaîtront et vous serez enfin sûre de votre beauté.

Garanti sans suif  
Prix : 2 fr. 25

**SAVON PALMOLIVE**  
Fabrication Française

**Bibliographie**

**LE SUCCÈS** considérable que nos lectrices ont réservé au Bon-Prime d'un ravissant Fond de Coupe « Les Blueets » que contenait le numéro du 15 Janvier de « La Femme chez Elle », a engagé la Direction de cette publication à créer 3 fonds de coupe assortis au premier:

Les Coquelicots, Les Reines-Marguerites, et les Pavots.

Le numéro du 15 Février contiendra un nouveau Bon permettant de recevoir ces 3 charmants ouvrages à des conditions particulièrement exceptionnelles.

Nos Lectrices feront bien de retenir à l'avance ce numéro à leur marchand de journaux habituel, le numéro du 15 Janvier ayant manqué un peu partout dès les premiers jours.

**LES GRANDES CONFÉRENCES DE LA SOCIÉTÉ DES CONFÉRENCES** sont publiées in-extenso dans

**LA REVUE HEBDOMADAIRE VOLTAIRE**

Cours en 10 leçons par M. André Bellessort, dont le BALZAC a été en 1924 une révélation littéraire et oratoire.

**CHOSSES D'AUJOURD'HUI** Cinq conférences par MM. Alexandre Millerand, Edouard Estaunié, de l'Académie Française; Charles Benoist, de l'Institut; Louis Madelin et Camille Bellaigue.

**DELACROIX** Cours en cinq leçons par M. Louis Gillet, conservateur du musée de Chalais.

Abonnements UN AN SIX MOIS TROIS MOIS  
France et Colonies, 60 fr. 34 fr. 18 fr.  
Etranger, 75 fr. 40 fr. 22 fr.

**LA REVUE HEBDOMADAIRE** 8, rue Garancière, Paris-6\*

**L'OPINION**

Journal de la Semaine

Paraissant tous les Samedis

7 bis, Pl. du Palais-Bourbon, Paris, VII<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>  
Sommaire du samedi 7 février 1925

Editorial. — Ce qu'on dit. — Affaires extérieures: I. Autour du problème de la sécurité; II. L'expulsion du patriarche œcuménique; Jacques Chastenet. — Affaires intérieures: La vérité sur le budget de 1924; Maurice Bokanowsky; Les forces politiques de la France; Paris: Trygée. — Affaires économiques: La paix financière; Max Hermant. — Notes et Figures: Le seul crime que l'amour excuse; Robert Bourget-Pailleton; La superstition des chiffres; R. de Bersaucourt. — Littérature: Petit bilan de poésie; André Thérive. — Ce qu'on lit. — Théâtre: « La vierge au grand cœur », de François Porché; Etienne Rey. — Cinéma: « César, cheval sauvage »; H. de Pérera. — Mémoires et documents: Documents nouveaux sur la déclaration de guerre (Allemagne-Russie); Halperine-Kaminsky. — Journaux et Revues. — La Bourse.

La République s'en va, bois de Jacques Boullaire.

Abonnez-vous à

**LA REVUE HEBDOMADAIRE**

qui publie dans son numéro du 7 février 1925: Conférences de la « Société des Conférences ». Choses d'aujourd'hui: « I. Souvenirs d'Alsace et de Lorraine », par Alexandre Millerand. — « Voltaire: II. Voltaire en Angleterre », par André Bellessort. — Journal: « Les Journées de Décembre 1851 », par le comte Rodolphe Apponyi.

France: Un an, 60 fr.; six mois, 34 fr.; trois mois, 18 fr. — Etranger: Un an, 75 fr.; six mois, 40 fr.; trois mois, 22 fr.  
Plon, 8, rue Garancière, Paris. Le numéro: 1 franc.

**Le Nouveau Petit Larousse Illustré**

On ne peut certes s'étonner que la maison Larousse ait jugé bon de donner un successeur à son *Petit Larousse Illustré*, malgré l'excellence et l'immense succès de l'ouvrage. Son continuel souci, en effet, a été non seulement de « Semer à tout vent », selon sa généreuse devise, mais encore de toujours viser à faire mieux, de perfectionner sans cesse son œuvre. Elle n'a donc pas hésité — puisqu'aussi bien un dictionnaire n'a tout son prix que s'il est vraiment au point — à remanier, à refondre, à compléter le *Petit Larousse Illustré*. Bien que construit sur le même plan que son aîné, le *Nouveau Petit Larousse Illustré* est par suite un ouvrage entièrement nouveau, et qui contient sur toutes les matières, dans quelque domaine que ce soit, les éléments d'information les plus neufs et les plus précis, illustrés avec plus d'abondance encore que par le passé d'une infinité de gravures, de tableaux, de portraits, de cartes et de planches. Tout comme les mots et les locutions de notre langue qui ont vu le jour depuis la guerre, tous les faits et tous les personnages qui ont paru sur la scène du monde ces dernières années y ont la place qui leur est due. Manuel pratique et vivant au premier chef, rien n'y manque de ce qui doit y être: jamais on ne lui fait appel en vain. On peut l'ouvrir au hasard: la récolte sera bonne pour les grands comme pour les petits. Oui, les grands en sont tout autant tributaires que les petits: pas plus qu'eux ils ne sauraient se passer de ce *dictionnaire-type*, raccourci suggestif du savoir humain dans tous les ordres de connaissances: lexicologie, grammaire, histoire, sciences, belles-lettres, arts, etc. — En somme, le livre du foyer par excellence que cette encyclopédie en miniature. (Un volume de 1.760 pages, illustré de 6.200 gravures et de nombreuses planches et cartes en noir et en couleurs, 22 fr. — Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris).

Société des Transports en Commun demande: RECEVEURS (libérés Service Militaire, âgés moins 40 ans). Se présenter ou écrire pour renseignements: 118, rue du Mont-Cenis, PARIS (13<sup>e</sup>).

**MARCELLE FRANCE**, Sciences divinatoires. Envoyer date de naissance, 10 fr. — 63, rue Monge, PARIS (6<sup>e</sup>).

**VIN** Naturel, la pièce de 215 lit. Frs port, fut, congé compris Ech. contre 1 fr. 50 S'adresser: M<sup>me</sup> Léontine BANCEL, Viticulteur à SOMMIÈRES (Gard)

**Salle de Vente** CAHORS, 62, rue Emile-Zola

**ACHAT ET VENTE** De MEUBLES et BIBELOTS Anciens

**Hôtel des Ventes** 4, rue Blanqui, à CAHORS

**OCCASIONS**  
Rappelez-vous qu'à l'« Hôtel des Ventes », 4, rue Blanqui à CAHORS, il y a toujours un choix de meubles d'occasions et d'objets divers en très bon état. On achète et l'on fait aussi l'échange de meubles.  
Actuellement à vendre: Grand Portail de deux ouvrants avec grille. — Tables de marbres pour café. — Choix de rouets anciens, etc.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le Gérant: A. COUESLANT.

**LA PHOSPHIODE GARNAL**

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des:

**ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents**

**LYMPHATISME**: Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

**MALADIES DES OS**: Rachitisme, Scrofule des enfants.  
**MALADIES DE LA POITRINE**: Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE**: Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE**: des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D<sup>r</sup> ORTEL  
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris  
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris  
écrit:

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à des Iodes à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Regis. Com. Cahors, N<sup>o</sup> 88.

Prix du flacon: 10 francs. — Grandeur unique.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL:

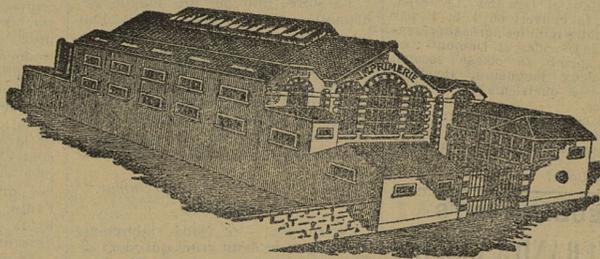
1, Rue des Capucins

ANNEXE:

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



Feuilleton du « Journal du Lot » 19

**LA CANNE À POMME D'OR**

Adapté de l'Anglais

PAR

**E. Pierre LUGUET**

CHAPITRE X

MR. HARNEY FOURNIT UNE PISTE

— Non, Monsieur, il a apporté la canne et est venu la reprendre lui-même quelques jours après.

— Personne ne l'accompagnait?

— Non, Monsieur, il était seul.

— Il n'a pas dit pourquoi il avait besoin de la copie?

— Pas un mot, Monsieur. Il n'était pas parleur. Très réservé au contraire.

— Reconnaissez-vous sa voix?

— Peut-être bien? fut la réponse dubitative à cette question. Mais je n'en jurerais pas.

Le DéTECTIVE fit sauter en l'air les deux pièces qui allèrent rouler sur le comptoir.

— C'est bien, Mr. Harney, dit-il. Vous avez gagné votre argent, mais j'ai bien peur que vos renseignements ne me servent pas à grand-chose.

Le bonhomme s'empara des deux demi-couronnes et nous quittâmes la boutique, le laissant fort occupé à

les polir à l'aide de son mouchoir crasseux.

— Ainsi, dis-je quand nous fûmes dans la rue, nous avons maintenant deux hommes à rechercher au lieu d'un: 1<sup>o</sup> un homme qui me ressemble; 2<sup>o</sup> son intermédiaire, l'individu au petit doigt mutilé. Sur mon âme, cela devient intéressant; plus nous allons au fond des choses et plus nous enfonçons dans les ténèbres. N'est-ce pas votre avis?

— Au contraire, répliqua Voakes, à mon grand étonnement. Je commence à y voir assez clair.

— Ainsi le témoignage de ce bonhomme vous semble important?

— Très important.

— Vous connaissez quelqu'un correspondant au signalement donné par Harney?

Le détective Voakes me regarda posément.

— Dans ma carrière de détective, j'ai été mis, dit-il, en présence de deux individus appartenant au monde criminel, qui avaient perdu un fragment du petit doigt de la main gauche, qui étaient de six pouces environ plus petits que vous, et qui auraient tué n'importe qui, pourvu qu'on y mit le prix.

— Admirable! m'écriai-je. Voilà votre avantage, à vous, professionnels, sur nous autres, détectives amateurs. Je pourrais avoir rencontré dix hommes répondant à la description qu'en a faite Harney, du diable si je serais capable de m'en

souvenir. C'est peut-être imagination de ma part, mais il me sembla que l'œil du DéTECTIVE prit, à cette réflexion, une expression d'ironie toute particulière.

— La faculté d'observation est un don naturel, dit-il. Mais cette faculté n'acquiert de valeur que si elle est cultivée.

— Et vous allez tâcher de retrouver ces deux hommes?

— Je me ferai un plaisir d'aller vous rendre visite demain matin, fut la réponse plutôt évasive que daigna faire Mr. Voakes à ma question.

CHAPITRE XI

UNE FEMME DANS L'AFFAIRE

— Une dame demandée à voir Monsieur.

— Levant les yeux de dessus mon livre, je vis Mrs Nugent plantée sur le seuil. Il y avait dans cette annonce, une nuance de désapprobation évidente.

— Une dame? interrogeai-je.

— Quand je dis une dame, répliqua ma propriétaire, pincée, je veux parler d'une personne de mon sexe, mais je ne saurais affirmer que ce soit une dame; elle a plutôt l'air d'une actrice.

— Mais je ne connais pas d'actrice, Mrs Nugent.

Un reniflement d'incrédulité servit de réponse à ma protestation.

— A-t-elle donné son nom?

— Non, Monsieur. Elle a seulement dit d'un ton hautain: « Dites

à Mr. Wilkinson qu'une dame désire le voir.

— En ce cas, il valait mieux la faire monter, tout simplement. Elle peut avoir quelque chose d'important à me communiquer.

Mrs Nugent résuma toute une série de restrictions mentales dans un nouveau et sonore reniflement, puis sortit.

Quelques instants après, un bruissement de jupes se faisait entendre sur le palier et ma visiteuse entra.

C'était une personne élégante, grande, gracieuse, au teint éblouissant de fraîcheur, aux cheveux blonds, disposés en boucles légères sur le front et les tempes.

Ses joues empruntaient peut-être leur charmante coloration aux artifices d'un art savant et sa toilette, bien que riche et seyante, était sans doute un peu criarde.

Un maintien étudié et l'harmonie visiblement entraînée des mouvements trahissaient l'habitude de la scène, achevèrent de me ranger à l'opinion de Mrs Nugent. La dame inconnue appartenait certainement à la « profession » (1).

— Eh bien, Mr Wilkinson, dit-elle en s'asseyant, tandis que d'un geste aisé, elle disposait avec art la traîne de sa robe, vous paraissez surpris de me voir.

(1) En anglais, la profession sans qualification, signifie couramment « la profession théâtrale ».

Je restai immobile, sans réponse, dévisageant ma visiteuse. Cette voix ne m'était pas inconnue, et j'avais déjà vu ces traits quelque part, mais du diable si j'étais capable d'épingler un nom, une date ou une circonstance sur mes souvenirs.

— Vous n'avez pas l'air de me reconnaître, poursuivit-elle.

Un sourire entrouvrit ses lèvres, mais ce sourire ne monta pas jusqu'aux yeux qui étaient d'un bleu métallique, froid et dur.

— Je dois avouer, répondis-je, que je ne mets pas votre nom. Je vous ai vu quelque part, et cela tout récemment, mais où? C'est ce qu'il m'est impossible de me rappeler. Que l'infidélité de ma mémoire me serve d'excuse.

— Attendez une minute. D'un mouvement rapide, elle ôta les épingles qui retenaient son chapeau, l'enleva et, avec lui le tour de boucles blondes dont s'encadrait son visage. Tirant ensuite un mouchoir de son réticule, elle le noua prestement autour de sa tête.

— Et maintenant? dit-elle.

— Bonté divine! m'écriai-je, Rose Malden!

— Elle-même, Rose Malden, ci-devant femme de chambre chez Mr. Park.

— Et à quoi, miss Malden...?

— Etes-vous redevenue de l'honneur...? Je vais vous le dire. Mais je me n'appelle pas miss Malden. Au moment où vous m'avez vu exercer

mes modestes fonctions, mon nom était Atherley, Gertrude Atherley, ex-artiste du Folly-Théâtre, et momentanément sans engagement.

— Et qui vous a induit à vous déguiser en femme de chambre, si ma question n'est pas trop impertinente?

— Pas le moins du monde. Il pouvait m'arriver au cours de ma carrière d'avoir à jouer un personnage de servante, et j'ai eu la fantaisie d'étudier le rôle sur le vif.

Mon incrédulité perça sans doute sous le sourire qu'amena chez moi cette explication, car elle ajouta: « Vous ne me croyez pas? »

— En vérité, miss Atherley...

— Que vous me croyez ou non... cela n'a du reste aucune importance, interrompit-elle. Au fait, ne m'appellez pas non plus miss Atherley, ce n'est plus mon nom.

— Mais vous disiez...

Mon étonnement croissant devant l'amuser beaucoup, car c'est en riant qu'elle reprit:

— Je vous ai dit que je m'appelais Gertrude Atherley au moment où j'étais servante. C'était vrai. Mais, de nouveau, j'ai changé de nom.

— Et vous vous appelez maintenant?

— Gertrude Wilbram. Je suis la femme du capitaine Wilbram.

Je sursautai:

— Vous, la femme du capitaine Wilbram?

(A suivre)